



Université européenne d'été 2012

Sciences, éthique et droit dynamiques et concurrence des normes

Programme



Université européenne d'été 2012 de l'IHEST

Sciences, éthique et droit : dynamiques et concurrence des normes

L'appropriation citoyenne des sciences et des technologies est une condition essentielle pour l'exercice de la démocratie comme pour le développement de nos sociétés. Si l'éducation et le débat public, abordés lors des universités européennes d'été précédentes, sont au cœur de cette exigence, les relations qu'entretiennent les sciences avec l'éthique et le droit en représentent une autre dimension majeure. Aujourd'hui, parce que ses applications concernent la plupart des dimensions de l'action humaine, parce que son organisation et sa dynamique ne sont plus dissociables de celles de la Cité, la Science rencontre naturellement les normes qui régissent le comportement humain, qu'il s'agisse de celles de la morale ou du droit. Nombre de controverses et débats en témoignent. Comment science, éthique et droit interagissent-ils ? Quelles dynamiques aux frontières des sciences, de l'éthique et du droit se développent actuellement ? Que révèlent leurs concurrences et frictions ? L'université européenne d'été posera donc la question fondamentale de la normativité dans les sciences, dans le droit, de leurs interactions et interrogera la place spécifique de l'éthique et de ses normes.

Cité européenne de la culture et du tourisme durable
Château Laval - Gréoux-les-Bains
27 - 31 août 2012

Langues de travail : français et anglais
(traduction simultanée durant toute l'université d'été)
L'ensemble des débats de l'université sera enregistré

Université européenne d'été 2012 de l'IHEST

Sciences, éthique et droit : dynamiques et concurrence des normes

Du 27 au 31 août 2012

Cité européenne de la culture et du tourisme durable, Château Laval – Gréoux-les-Bains

Les universités européennes d'été de l'IHEST

En quatre jours, fin août, cette formation permet de traiter en profondeur d'un thème avec un panel de participants représentant les forces vives de la société et les acteurs importants du domaine. L'université européenne d'été s'appuie sur la pédagogie développée pour le cycle national. Elle porte un regard européen et international sur la question étudiée et bénéficie du soutien de l'Union européenne et de partenaires locaux et nationaux selon le thème abordé.

Outre les interventions de haut niveau et la grande place accordée aux dialogues entre participants et intervenants, les universités d'été ménagent également des temps de rencontre sur le terrain avec des acteurs locaux : industriels, établissements de recherche ou d'enseignement, élus, etc.

Les thèmes abordés par les universités européennes d'été constituent une prospective sur les relations science, innovation, société. Chaque année permet d'en explorer une facette mettant en exergue des questionnements stratégiques pour l'avenir.

Objectifs et pédagogie

Dans l'esprit des universités européennes d'été précédentes, il ne s'agira pas simplement de prendre acte d'une réalité complexe, mais de fournir des outils pour poser différemment les problèmes. La qualité des intervenants, acteurs de premier plan issus de disciplines diverses, un éclairage international et de larges plages de débats entre les participants permettront cette appropriation.

La pédagogie mise en pratique à l'université européenne d'été repose sur l'expérience acquise durant les cycles nationaux annuels de l'IHEST et les trois premières universités d'été. Susciter des interactions entre intervenants, témoins et participants représente un objectif majeur de la pédagogie, qui les conduit à développer une analyse partagée et une intelligence collective.

Conseil scientifique de l'Université européenne d'été

Pierre-Jean BENGHOZI, Ecole polytechnique, CNRS ; **Jean-Michel BESNIER**, Université Paris Sorbonne ; **Jean-Pierre BOURGUIGNON**, IHÉS ; **Marie-Françoise CHEVALLIER-LE GUYADER**, IHEST ; **Marie de LATTRE-GASQUET**, CIRAD ; **Mireille DELMAS MARTY**, Collège de France ; **Rafael ENCINAS de MUNAGORRI**, Université de Nantes ; **Patrick GAUDRAY**, CNRS ; **Mathias GIREL**, ENS ; **Stéphanie LACOUR**, CNRS ; **Etienne VERGES**, Université de Grenoble 2 ; **Heinz WISSMAN**, EHESS

Comité d'organisation

Marie-Françoise CHEVALLIER-LE GUYADER, IHEST, **Mathias GIREL**, École normale supérieure (ENS), **Stéphanie LACOUR**, CNRS ; **Lucile GRASSET**, IHEST, **Olivier DARGOUGE**, IHEST, **Christelle TALLON**, IHEST

www.ihest.fr

Université européenne d'été 2012 de l'IHEST
Sciences, éthique et droit : dynamiques et concurrence des normes

Château Laval - Gréoux-les-Bains 27 - 31 août 2012

Programme

Lundi 27 août 2012

Regards sur les relations sciences, éthique et droit

Dans les sciences et les technologies, pour reprendre les termes de nombreux débats publics, les normes seraient partout : normes sociales, éthiques, juridiques, scientifiques ou techniques voire normes du vivant. Est-il éclairant de voir les choses ainsi ? Ces différentes normes renvoient-elles à des phénomènes comparables ? Sont-elles réellement de même nature dans les différents domaines évoqués ? La question est décisive pour appréhender la place et le rôle des sciences et des technologies dans la société, à plusieurs titres. D'une part, le développement de la recherche et des technologies change en profondeur ce que nous pouvons faire : il est donc naturel qu'à l'aune de ces nouvelles responsabilités les normes juridiques et éthiques soient réinterrogées. La science bouscule les autres régimes de normes, elle est elle-même questionnée quant à ses responsabilités, son éthique, sa déontologie. Comment science, éthique et droit interagissent-ils et selon quelles dynamiques ? Comment de nouvelles normes émergent-elles ? Que faire de l'idée reçue selon laquelle les normes juridiques et éthiques seraient toujours « en retard » par rapport aux sciences ? D'autre part, appliquer et faire appliquer une norme n'est jamais une entreprise triviale : dans une situation donnée, va-t-on mobiliser des normes scientifiques ou techniques, éthiques, juridiques ? Selon quelles exclusivités, quelles hiérarchies ? C'est cette situation d'incertitude et de concurrence entre les normes, voire parfois de brouillage, qui sera interrogée et éclairée.

14h30	Accueil des participants au Château Laval
15h00-15h20	<p>Ouverture officielle de l'université d'été Bertrand Collomb, président de l'IHEST, président d'honneur du groupe Lafarge, vice-président de l'Académie des sciences morales et politiques Marie-Françoise Chevallier-Le Guyader, directrice de l'IHEST Jean-Pierre Martinetti, directeur général de la Cité européenne de la culture du tourisme durable Paul Audan, maire de Gréoux-les-Bains</p>
15H20 - 16h00	<p>Les normes dans la société Bertrand Collomb, président de l'IHEST, président d'honneur du groupe Lafarge, vice-président de l'Académie des sciences morales et politiques</p>
16h00 – 16h45	<p>De l'esprit des lois (physiques ou autres) Etienne Klein, directeur du Laboratoire de recherche sur les sciences de la matière au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)</p>
16h45 – 17h15	Pause
17h15 – 18h00	<p>La norme et sa réfutation Jean-Michel Besnier, philosophe, professeur à l'université Paris-Sorbonne, Paris IV</p>
18h00 – 18h45	<p>Formes, normes et dogmes Mireille Delmas-Marty, juriste, professeur au Collège de France, Chaire d'études juridiques comparatives et internationalisation du droit</p>
18h45 – 19h45	Discussion générale
20h15	Dîner

Mardi 28 août 2012

Les dynamiques d'élaboration des normes

Productrices de connaissances, pourvoyeuses de questions nouvelles autant que de réponses, les sciences et les technologies entretiennent, dans leur évolution, une perpétuelle et stimulante incertitude. La construction des normes est profondément marquée par cet incessant renouvellement. Qui sont les auteurs des normes qui encadrent les activités et les produits scientifiques et technologiques ? Où sont-elles pensées, formalisées, publicisées ? De l'autonomie de la science aux lois de bioéthique, de la prise en compte de la complexité aux effets normatifs de la technique elle-même, cette première journée éclairera les dynamiques d'élaboration des normes, qu'elles précèdent ou découlent des sciences et des technologies.

- 8h30 – 9h30 **Regards croisés des participants**
animation : **Christine Julien**
- 9h30 – 11h00 **Les interactions entre les normes éthiques et juridiques : Bioéthique ou lois de bioéthique ?**
Patrick Gaudray, biologiste, directeur de recherche au CNRS, membre du Comité consultatif national d'éthique
Estelle Brosset, maître de conférences en droit public, Centre de droit de la santé, université Paul Cézanne, Aix-Marseille 3
- 11h00 - 11h30 Pause
- 11h30 – 13h00 **Complexité et acteurs de l'élaboration des normes juridiques et des normes techniques : le cas des nanotechnologies**
Stéphanie Lacour, chargée de recherche CNRS au Centre d'études sur la coopération juridique internationale (Cecoji), CNRS/université de Poitiers
Eric Gaffet, directeur de recherche au CNRS, directeur adjoint de l'Institut Jean Lamour (UMR 7198), CNRS - université de Lorraine» (Nancy-Metz)
- 13h15-14h15 Déjeuner
- 14h30 – 16h00 **Internet : d'où viennent réellement les normes ? architecture, usagers, marché**
Philippe Aigrain, directeur de Sopinspace, Société pour les espaces publics d'information
- 16h00 - 16h30 Pause
- 16h30 – 17h30 **La responsabilité des communautés scientifiques face à l'incertitude**
Claude Debru, philosophe, professeur à l'Ecole normale supérieure, Paris
- 17h30 – 18h30 **Responsabilité individuelle, responsabilité collective des scientifiques**
Jean-Pierre Bourguignon, mathématicien, directeur de recherche au CNRS, directeur de l'Institut des hautes études scientifiques (IHÉS)
Dominique Vinck, sociologue, CNRS, université de Lausanne
- 19h30 Dîner

Mercredi 29 août 2012

Les dynamiques d'application des normes

Quelles que soient les controverses suscitées par l'élaboration des normes applicables aux activités et produits de la science, la question de l'application de ces dernières demeure. Une fois adoptées, selon des formes et procédures extrêmement variées, leur application n'est en effet nullement garantie et de nombreux paramètres et acteurs entrent encore en jeu à ce stade. Comment donner aux normes, dans la pratique, une portée concrète ? Comment trancher d'éventuels conflits, déterminer les sanctions applicables en cas de violation de ces normes ? Dans quelle mesure et selon quelles modalités les normes se trouvent-elles modifiées par leur application ? Toutes ces questions seront abordées lors de cette deuxième journée sur la base d'exemples concrets.

- 8h30 – 9h30 **Regards croisés des participants**
animation : **Christine Julien**
- 9h30 – 11h00 **La fabrique de la recherche et la transgression des normes**
Des fraudes aux délits.
Michèle Bergadaà, professeur de marketing et communication, université de Genève, présidente de la Fondation pour une Education Responsable et Equitable à Genève
Thomas Lemberger, directeur adjoint des publications scientifiques de *l'European molecular biology organization*, rédacteur en chef de *Molecular system biology*
- 11h00-11h15 Pause
- 11h15 – 12h45 **Du partage de l'information au partage des innovations**
Le modèle propriétaire est-il toujours pertinent ?
Richard Gold, juriste, professeur à l'université McGill, Québec, Canada
Patrick Terroir, directeur général délégué de Caisse des Dépôts propriété intellectuelle
- 12h45-14h00 Déjeuner
- 14h00 – 15h30 **Les normes environnementales : passer de l'international au local**
Introduction **Bertrand Collomb**, président de l'IHES, président d'honneur du groupe Lafarge, vice-président de l'Académie des sciences morales et politiques
Philippe Billet, professeur de droit à l'université Jean Moulin, Lyon 3, président de la Société française pour le droit de l'environnement
Christian Huglo, avocat
- 15h45 – 18h00 **Les normes et les territoires, ateliers territoriaux :**
- Les eaux thermales et la ville de Gréoux-les-Bains : quelles normes ?
- Le site d'ITER France : les compensations environnementales
voir les détails en fin de programme
- 18h00 - 18h30 Retour à l'hôtel, transfert en bus
- 19h00 - 19h15 Transfert en bus à l'église de Gréoux-les-Bains
- 19h30-20h30 **Concert**
Isabelle RIBET, dessus
Vincent de MEESTER, basse continue
Petits motets du temps de Madame de Maintenon
Eglise Notre-Dame-des-Ormeaux, Gréoux-les-Bains
- 20h45 Dîner à l'hôtel Villa Borghese à Gréoux-les-bains

Jeudi 30 août 2012

Les dynamiques des normes dans le temps et l'espace

Le double contexte de la mondialisation et de l'évolution historique conduit à s'interroger sur l'universalité des normes. Y a-t-il des interactions différentes selon les temps et les lieux entre normes scientifiques et normes juridiques et éthiques ? Ces normes répondent-elles de la même manière face à l'internationalisation de la recherche et à la mondialisation ? Le temps et l'espace dans lesquels se déploient les normes applicables aux activités et produits de la science fourniront, dans une approche plus prospective, le fil conducteur de la dernière partie de cette université d'été.

- 08h30 – 09h30 **Regards croisés des participants**
animation : **Christine Julien**
- 09h30 – 12h00 **Faillibilité de la science et expertise**
La Science et le procès : quelle autorité sur la Science ?
- 09h30 – 10h30 **Rafael Encinas de Munagorri**, juriste professeur à l'université de Nantes, membre de l'Institut universitaire de France
Mathias Girel, philosophe, maître de conférence à l'Ecole normale supérieure, Paris
Témoins :
Marc Soulas, chef de la division criminalistique, ingénierie et numérique, Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale, ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration
- 10h30 - 11h00 Pause
- 11h00 - 12h15 **Discussion**
- 12h15 - 14h15 Déjeuner
- 14h15 - 15h30 **Europe 2020 : vers une recherche responsable**
Robolaw, un projet emblématique
Dionysia Lagiou, chargée de mission, DG Recherche et innovation de la Commission européenne
Erica Palmerini, coordinatrice du projet européen Robolaw, Scuola Superiore Sant'Anna
- 15h30 – 16h30 **Vers un droit universel des sciences et des techniques ?**
Ryuichi Ida, expert en bioéthique, professeur honoraire à l'université de Kyoto, ancien président du Comité international de bioéthique de l'UNESCO (1998-2002)
- 16h30 - 17h30 **Les normes dans l'espace mondialisé : quelle place pour l'Europe**
Julian Kinderlerer, professeur en propriété intellectuelle à Cape Town, Afrique du Sud, professeur en Biotechnologie et Société, université technologique de Delft, Pays-Bas, professeur honoraire à l'université de Sheffield, Royaume-uni, président du Groupe européen d'éthique
- 17h30 - 18h00 Pause
- 18h00 - 19h00 **Débat avec les intervenants**
- 19h30 Dîner

Vendredi 31 août 2012

Dynamiques et concurrence des normes : prospective

Au terme de l'université, les participants devront élaborer une réflexion partagée et formuler leurs étonnements et interrogations conformément aux méthodes éprouvées par l'Institut.

L'objectif de cette restitution consiste à synthétiser la richesse et la diversité des échanges qui ont eu lieu tout au long de cette université. Cette restitution se concrétise au moyen d'un double processus. D'une part, au début de chaque journée, les participants et intervenants échangent leurs réflexions sur les interventions de la veille. D'autre part au cours de cette matinée, ils élaborent une synthèse des questions structurant les débats tels qu'ils les perçoivent, en vue de la rédaction d'un document de synthèse (position paper).

- | | |
|---------------|--|
| 08h00 - 9h00 | Regards croisés des participants
animation : Christine Julien |
| 9h00-9h30 | Perspectives ouvertes par l'université européenne d'été
Interventions de « grands témoins » |
| 9h30 - 10h30 | Travail en groupes |
| 10h30 - 10h45 | Pause |
| 10h45 - 11h45 | Mise en commun des réflexions
animation : Christine Julien |
| 12h00 | Départ du Château Laval, bus pour la gare TGV d'Aix-en-Provence (TGV13h51 et 14h15)
lunch box |

Université européenne d'été 2012 de l'IHES T
Sciences, éthique et droit : dynamiques et concurrence des normes

Château Laval - Gréoux-les-Bains 27 - 31 août 2012

Programme des ateliers territoriaux

Mercredi 29 août 2012

Les dynamiques d'application des normes

15h30 – 18h00 Les normes et les territoires, ateliers territoriaux :

Atelier 1

Le site d'ITER à Cadarache : les compensations environnementales

pensez à vous munir d'une pièce d'identité

La démarche engagée par l'Agence ITER France au titre des mesures fixées en compensation des travaux de défrichage sur le site ITER à Cadarache, réalisés dans le cadre des engagements de la France, en tant que pays hôte, permet d'aborder un sujet complexe. Les actions définies par arrêté préfectoral reposent sur une approche complexe. Le cadre défini tend à reprendre le principe fondamental de l'équivalence écologique mais va bien au-delà. L'expérience développée depuis 5 ans montre que la volonté conjugée des services de l'Etat et de l'AIF se heurte à la réalité, étape après étape. C'est ce cheminement qui sera exposé par Yves Lucchesi, sous-Préfet et co-président du comité de pilotage « biodiversité » Iter, Hervé Le Guyader co-président du comité de pilotage « biodiversité » Iter et Sylvie André, Agence ITER France avec la participation de Laurence Legard-Moreau de l' Office national des forêts.

15h30-16h15 Départ de Château Laval, transfert en bus

16 h15-16h25 Formalités d'accès sur le chantier ITER
(accès nord, RD 952 direction Vinon-sur-Verdon). Contrôle des accès.

16h25-16h45 Tour du chantier commenté en bus

16h50 – 17h00 Mot d'accueil
Yves Lucchesi, sous-préfet d'Aix-en-Provence et co-président du comité de pilotage « biodiversité » Iter

17h00 -17h20 Dérogation « espèces protégées » et mesures compensatoires :
présentation des actions
Sylvie André, responsable de la communication, Agence Iter France

17h20 - 18h00 Analyse et commentaires,
Yves Lucchesi, sous-préfet d'Aix-en-Provence et co-président du comité de pilotage « biodiversité » Iter
Hervé Le Guyader, professeur, directeur du laboratoire « Systématique, Adaptation, Evolution » à l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI), co-président du comité de pilotage « biodiversité » Iter

Discussion générale

Découverte du sentier de biodiversité (sous réserve)

18h00 - 18h30 Retour à l'hôtel, transfert en bus

Mercredi 29 août 2012

Les dynamiques d'application des normes

- 15h30 – 18h00 Les normes et les territoires, ateliers territoriaux :
Atelier 2
Les eaux thermales et la ville de Gréoux-les-Bains : quelles normes ?
- 16h00 Accueil à l'entrée de l'Etablissement Thermal
- 16h15-17h30 Présentation de l'établissement Thermal de Gréoux-les-Bains
Lucien Maurin, Secrétaire Général de l'Etablissement
- La réglementation et les normes en vigueur : présentation - analyse
Isabelle Sibille, docteur ès sciences, responsable du Service central qualité, hygiène et ingénierie sanitaire, groupe Chaîne thermique du Soleil
Avec la participation de **Philippe Billet**, professeur de droit à l'université Jean Moulin, Lyon 3, président de la Société française pour le droit de l'environnement
- 17h30-18h15 De la source à l'usage : visite commentée du site
Lucien Maurin, Secrétaire Général de l'Etablissement
Isabelle Sibille, docteur ès sciences, responsable du Service central qualité, hygiène et ingénierie sanitaire, groupe Chaîne thermique du Soleil
- Discussion générale
- 18h15 - 18h30 Retour à l'hôtel, transfert en bus